



MICHEL SAPIN
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

@MichelSapin

Paris, le 22 mars 2017
N° 345



**Michel SAPIN salue l'organisation des "Rencontres clients"
par Bpifrance Assurance Export,
nouvelle illustration des réformes du soutien financier à l'export
mises en œuvre par le Gouvernement**

Bpifrance Assurance Export, entité en charge des garanties publiques à l'export précédemment gérées par Coface, organise aujourd'hui une "rencontre clients". Cet événement, introduit par Nicolas DUFOURCQ, Directeur général de Bpifrance, et Thomas COURBE, Directeur général adjoint du Trésor, permettra de faire le point, avec les acteurs de l'export, sur les réformes récemment conduites en matière de soutien financier à l'export et les besoins d'accompagnement de nos exportateurs.

L'écosystème de soutien public à l'export a été marqué ces dernières années par une évolution du paysage institutionnel avec la création de Bpifrance, qui a progressivement renforcé son volet "international", puis de Business France. Ce mouvement a été complété par le déploiement d'une offre de refinancement de crédits-export par la SFIL et depuis le 1^{er} janvier 2017 par le transfert des garanties publiques de Coface à Bpifrance Assurance Export.

Pour le ministre de l'Économie et des Finances Michel SAPIN : *"toutes les ressources publiques ont ainsi été mobilisées au profit des exportateurs afin de proposer une gamme complète de solutions compétitives et accessibles aux entreprises de toutes tailles"*.

Ces dernières années ont également été caractérisées par une réforme en profondeur de nos instruments de financement export autour de quatre axes majeurs :

- la création de produits qui visent à répondre à de nouveaux besoins (garantie interne, prêts du Trésor non concessionnels, assurance-crédit de court-terme pour les filières agricoles) ;
- la réorientation de certains outils pour améliorer la pénétration des garanties publiques auprès des PME (comme la création de l'assurance-prospection premiers pas, A3P) ;
- la rénovation d'outils qui ne répondaient qu'imparfaitement aux besoins des entreprises (réforme de l'assurance-investissement) ;



- la fluidification de certaines règles de gestion comme en témoigne la récente réforme de la part française ou la prochaine mise en place d'un « passeport part française » pour faciliter les démarches des entreprises dont les processus de production sont standardisés et dont la part française ne varie pas.

Au total, les chiffres soulignent les avancées que constituent ces réformes :

- le nombre d'assurés a fortement augmenté depuis 5 ans notamment grâce à la mise en place de l'A3P. Alors que 7 500 entreprises utilisaient l'assurance-prospection (et ses dérivées) en 2011, elles sont désormais plus de 12 000 à recourir à cette garantie ;
- l'activité reste dynamique, notamment en assurance-crédit où chaque année depuis 5 ans au moins 10 Md€ de promesses et 5 Md€ de contrats conclus ont été enregistrés, avec en plus un flux d'activité exceptionnellement élevé en 2015 ;
- les indicateurs mesurant l'efficacité de nos outils, leur niveau de subsidiarité ou encore la satisfaction des entreprises assurées sont très satisfaisants et en hausse régulière.

Avec le transfert des garanties publiques à l'exportation au groupe Bpifrance, l'ambition est désormais de développer l'offre à destination des ETI et des PME, encore trop peu nombreuses à exporter. L'objectif de développement va de pair avec une réflexion sur les produits, l'amélioration de la réactivité et des délais de traitement, la satisfaction des clients. C'est pourquoi la rencontre organisée ce jour, qui a vocation à faire remonter les besoins des clients exportateurs et banques, est considérée comme stratégique par le groupe.

Contacts presse :

Cabinet de Michel SAPIN
Bpifrance

01 53 18 41 13
01 41 79 95 26

sec.mef-presse@cabinets.finances.gouv.fr
nathalie.police@bpifrance.fr